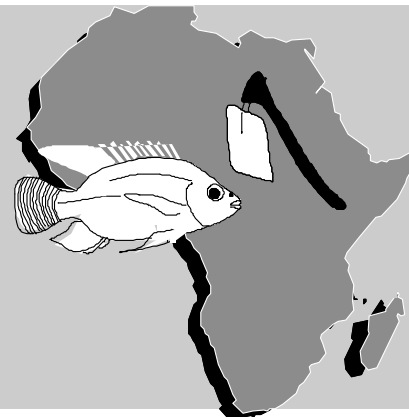


Le Bulletin

APDRA



Numéro 6 Journal interne de l'APDRA-F et de l'APDRA-CI

MAI 2000

La parole aux zones

Vous trouverez dans ce numéro de nombreuses contributions de plusieurs zones. Ces témoignages sont souvent ciblés sur la zone de l'auteur de l'article, mais très souvent ils sont du plus grand intérêt pour tous les pisciculteurs du Projet.

Par exemple, il est très intéressant d'apprendre que le fléau des "faux" tâcherons est toujours d'actualité dans certaines zones. On connaît leur faculté à ce déplacer et à blaguer les gens N'hésitez donc pas à communiquer nos réussites tout autant que nos déconvenues, pour le bien de la pisciculture !

Vous pourrez lire également des informations sur le nouveau Conseil Consultatif qui est né en Février 2000 à Gagnoa. Il sera chargé de représenter toutes les zones mais sera également sollicité pour consolider les liens entre elles et surtout, rechercher les voies et les moyens pour réussir, dans le cadre du futur projet, à une place toujours plus importante, responsable et autonome de la profession piscicole. Deux (2) de ses membres ont été désignés pour siéger au CA de l'APDRA-CI.

Vous souhaitant bonne lecture et très bonne réussite dans la pisciculture,

Bien Cordialement

La Rédaction

Dans ce numéro :

Investissons-nous dans la pisciculture. Par Yaya Forgo	2
PV de la réunion du Conseil Consultatif du 25/02/20003	
Les nouveaux conseillers du Conseil Consultatif	7
Nécrologie	7
Filets courts. par Seydou Yeo	8
Séri Tho : "Que les aménagistes ne s'érigent plus en tâcherons"	10
Echo de la zone de Gagnoa	11
Dimbokro et sa région	11 à 13
Guéyo	page 14 et suivantes
Carpes chinoises	20 et suivantes
Récit du voyage de Moustapha Diabakaté en Région Centre	23

Appel de Yaya Forgo aux pisciculteurs : “investissons-nous dans la pisciculture !”

Yaya Forgo est pisciculteur et aménagiste à Bientokro dans la zone de Gnatroa. Il est aussi membre du Conseil Consultatif. Lors d'une de nos missions à Gnatroa, le 20 novembre 1999 dernier, il s'est confié à nous. Au menu de cette confiance, l'organisation des pisciculteurs, les incompréhensions qui existent dans la profession. Propos recueillis par Charles Baya.

“Je viens parler de l'organisation des pisciculteurs du manque de compréhension qui reste au sein des pisciculteurs. Ce n'est pas ma personne qui est incomprise, je tiens à le signaler. En fait de quoi s'agit-il ? Il y a plusieurs classes d'âge en pisciculture. Certains ont été formés avant d'autres, ce qui a été fait avec nous les anciens ce n'est pas ce qui se fait aujourd'hui. Il ne faudrait pas que les gens nous boudent. Ils pensent que nous sommes dépassés. Qu'on écoute aussi les anciens. Le problème, les anciennes zones se découragent et on n'arrive pas à trouver une solution par rapport à cette déception. Gagnoa qui a été une des zones phares de la pisciculture se meurt. Il n'y a même pas un minimum d'organisation. De même Daloa tout comme Gnatroa. A qui la faute ? Aux pisciculteurs ou aux formateurs ?

J'attire déjà l'attention des pisciculteurs pour dire que la pisciculture est notre affaire et nous pisciculteurs sommes les bénéficiaires.

En conséquences engageons-nous et investissons-nous à fond. Le développement ne se fait pas sans difficultés. Moi j'ai eu beaucoup de difficultés en pisciculture mais je continue toujours à me battre. Les difficultés que nous avons aujourd'hui ne doivent pas nous encourager à abandonner la pisciculture. Toute chose qui commence engendre toujours des sacrifices. Alors camarades pisciculteurs de Gnatroa, Gagnoa et d'autres zones qui ont abandonné revenez à la pisciculture ! organisons-nous nous-mêmes ! réfléchissons aux entraides possibles entre pisciculteurs. Il faut qu'on arrive à nous organiser ce n'est pas facile mais nous devons nous y mettre car la pisciculture c'est notre affaire d'abord.

Aussi demanderais-je aux pisciculteurs qui ont été élus membres du Conseil Consultatif de poser clairement les problèmes des pisciculteurs. Ils ont été candidats parce qu'ils sont capables de faire ce qu'il y a à faire. Le Conseil Consultatif entre dans une phase où il doit se faire entendre. L'ancien bureau du Conseil consultatif a été pris à parti lors de l'arrivée du ministre le 26 août 1999 dernier où plusieurs pisciculteurs reprochaient aux membres du CC d'être des bini oui oui aux réunions et que les conseillers ne sont pas de vrai porte-parole. Je ne saurais terminer sans saluer tous les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest. Je leur formule également mes vœux de santé et de prospérité dans toute action entreprise.

Nouvelles du Conseil Consultatif

Réunion du Conseil Consultatif 25 février 2000:

Lieu : Salle de la fonction publique de Gagnoa.

Les présents:

Neantien Bale Edouard, ancien conseiller (Sinfra ville)
Djè Loukou Hilaire, nouveau conseiller (Gnatroa)
Forgo Yaya, conseiller réélu (Gnatroa)
Sodra Beme, conseiller réélu (Okrouyo)
Moustapha Diabakaté, conseiller réélu (Sinfra ville)
Kouakou Kouassi Samuel, ancien conseiller (Progri)
Affi yao Gaston, ancien conseiller (Zaguieta)
Sigui Jérôme, nouveau conseiller (Méagui)
Ouattara Hamidou, nouveau conseiller (Daloa)
Touré Djénéba, ancien conseiller (Guéyo)
Ouin Bi Belly Ernest, conseiller réélu (Gonaté)
Kassoum Koné, nouveau conseiller (luénoufla)
Gnahoua Cyprien, ancien conseiller (Gagnoa)
Diarrassouba Dossongo, nouveau conseiller (Gagnoa)
Drissa Koné, conseiller réélu (Sinfra Sénoufo)
Coulibaly Zié, nouveau conseiller (Sinfra Lamedougou)
Adebouni Rassak, PPCO
Mama Coulibaly, APDRA-CI
Niamien yao Thimoté, APDRA-CI
Kiesse Bi Baya Charles, APDRA-CI
Coulibaly Dramane, APDRA-CI
Bamba Vakaramoko, APDRA-CI
Marc Oswald, APDRA-F
Pierre Trelu, PPCO
Chamoin Jérôme, APDRA-F
François Christophe, Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF)
Barvec Fauch, PPGF
Daouda Diakité, PPGF
Diaby Mohamed Bob, PPGF
Sidiki Kéita, PPGF.

Ordre du jour :

- bilan et validité des élections
- nouvelle position du Conseil Consultatif et APDRA-CI
- Désignation de deux conseillers au CA
- La participation des représentants aux réunions du CC
- La représentation du conseiller par une tierce personne
- Le statut à donner à un sympathisant
- La gestion de la lunette par rapport aux aménagistes
- Variété de riz pour les barrages
- Les filets

- Divers : aide, aliments.

Bilan et validité des élections:

Charles a présenté le bilan des dernières élections aux conseillers. Les candidats dans chaque zone, tous les élus et leurs voix, les difficultés rencontrées au cours des scrutins furent connus. Faut-il valider ces élections ou pas ? Telle était la question soumise à l'examen des conseillers. Trois conseillers, un ancien élu et Diabakaté et deux anciens dont les mandats n'ont pas été renouvelés (Samuel et Gaston) ont exprimé leur mécontentement concernant l'organisation des élections à Sinfra. Samuel Kouassi pense que le fait que les élections aient eu lieu à Sinfra ville l'a défavorisé. Dans son explication il dit que les sympathisants de sa zone étant des personnes âgées, il n'a pas été en mesure de les faire déplacer loin de leur zone pour venir voter à Sinfra et ceci l'a handicapé.

Affi Yao Gaston lui a parlé des critères qui ne lui ont pas permis de se présenter. Quant à Diabakaté, il pense qu'il y a eu un parti pris à Sinfra lorsque l'animateur chargé des élections rappelant les critères et les modalités de ces élections a suscité la candidature de certaines personnes ce qui a cassé leur liste. Il faut noter que seule la zone de Sinfra a eu à se plaindre. L'animateur Charles s'est expliqué sur les problèmes posés par les conseillers, les autres ont alors compris que certains anciens conseillers de Sinfra n'ont pas fait leur travail. Ils n'ont pas fait circuler l'information dans leur zone respective. Ainsi quand l'animateur est arrivé et qu'il a rappelé les modalités et critères des élections une panique s'est emparée des anciens conseillers qui voulaient se faire élire en informant le moins possible sur les règles du jeu.

A la suite de la mise au point donnée par l'animateur suite à ces réclamations le quitus a donc été donné par les conseillers réunis de valider les élections.

Nouvelle position du Conseil Consultatif et de l'APDRA-CI:

Au cours de ce point, Marc a égrené les nouvelles dispositions que le CC doit prendre par rapport à l'APDRA-CI. Dans ses propos, il dit que les pisciculteurs sympathisants doivent s'engager à se séparer de l'APDRA-CI à l'avenir mais la collaboration va continuer. Selon toujours Marc, l'APDRA-CI souhaite donc avancer dans cette voie qui responsabilise les pisciculteurs.

C'est ici que Hamidou (conseiller de Daloa) intervient pour dire que l'APDRA-CI ne fait pas face aux réels problèmes des pisciculteurs. Selon lui, il aurait demandé de l'aide à l'APDRA-CI (transport) pour aller à la rencontre des sympathisants de ses zones (Zéréguhé, Zaïbo, Belleville) avant la réunion du Conseil Consultatif. Un refus catégorique lui a été opposé par Pierre Trelu. Pierre s'expliquant sur le sujet dit que la solution à ce problème fut trouvée par la désignation des représentants qui se déplacent plutôt pour rencontrer leur conseiller et non le conseiller qui se déplace.

Au regard de ce rapport, Yaya Forgo a demandé à ses collègues de bien réfléchir désormais avant de prendre des engagements. Il faut rappeler que c'est lors de la réunion du CC du 1^{er} et 2 octobre 1999 qu'il a été décidé que les représentants cherchent à rencontrer le conseiller de sa zone ou l'APDRA-CI pour s'informer des décisions prises au cours des réunions et ceci à leur frais.

Tous ces faits ont ressorti les problèmes de communication qui existent dans les zones. C'est pourquoi Razzak a ajouté que les pisciculteurs eux-mêmes s'investissent davantage et mettent un réseau d'information en place à leur niveau. Là Belly Ernest fait savoir que les membres désignés au CC pour le CA n'ont jamais fait de compte-rendu de réunions du CA aux autres. Edouard s'est senti interpellé (il est l'un des deux membres du CC qui siégeait au CA), il explique cette absence de compte-rendu par un manque de temps. Samuel explique pour dire qu'Edouard aurait dû arriver la veille de la réunion pour informer les autres au lieu de venir toujours le matin du jour de la réunion.

Marc reprend la parole pour calmer les ardeurs des uns et des autres et pour signifier que désormais un temps sera accordé aux conseillers désignés par le CA pour informer les autres membres des décisions prises par le CA. Il a par ailleurs répondu aux préoccupations d'Hamidou en faisant savoir que vu les engagements déjà pris avec les bailleurs, il est impossible de modifier ce contrat en cours de route. Par la suite, M. Bamba intervient pour recentrer le débat, en expliquant davantage la position que le CC doit avoir vis à vis de l'APDRA-CI dans l'avenir.

Désignation des deux membres du CC au CA:

Après l'entretien qu'ils ont eu entre eux, les conseillers ont proposé des noms (Diabakaté, Ouattara Hamidou, Belly Ernest, Hite Sigui Jérôme, Koné Kassoum) dans lesquels l'APDRA-CI a désigné les deux personnes qui vont siéger au CA : ce sont MM. Belly Ernest, ancien conseiller et Koné Kassoum, un nouveau conseiller. Cependant l'APDRA-CI a signifié aux conseillers réunis qu'elle aurait souhaité retravailler avec M. Babo Raphaël, un ancien conseiller réélu qui avait déjà siégé au CA mais qui était absent au moment de la désignation.

Participation des représentants aux réunions du CC:

Quatre manières de se faire représenter aux réunions du CC étaient à l'ordre de ce point :

- 1- on peut se faire représenter par n'importe qui;
- 2- on peut se faire représenter par un sympathisant;
- 3- on n'a pas le droit de se faire représenter;
- 4- on peut se faire représenter par un représentant.

Le choix des membres du CC s'est porté sur les propositions deux (2) et quatre (4), mais la quatre l'a emporté après vote par huit (8) voix contre deux (2). Les conseillers ont répondu favorablement que les représentants assistent aux réunions du CC. La réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour leur participation reste à discuter à la prochaine réunion du CC.

L'éthique du pisciculteur sympathisant fut également abordée au cours de ce point suite à l'escroquerie perpétrée par Siaka sur une piscicultrice de Sinfra Balefê Bertine. Il est ressorti au cours de ce débat après les explications que Siaka Doumbia soit sanctionné (il est sympathisant et président des pisciculteurs de Sinfra). On lui retire sa carte de sympathisant et il doit être déchu de son titre de président des pisciculteurs. Il achève le travail qu'il y a à faire après piquetage par un aménagiste. Puis on met l'histoire dans le journal. Par la suite Edouard a proposé qu'on appelle Siaka Doumbia et discuter avec lui de ce qu'il a fait. Rendez-vous a donc été pris pour une rencontre à Sinfra entre les conseillers de Sinfra, Siaka, Bertine et le Projet pour le 20 mars à 14 heures. Diabakaté se charge d'informer Siaka.

Gestion de lunette par rapport aux aménagistes:

Ce point a tourné autour du problème de Lamoussa. Lamoussa a émis le vœu qu'on donne une lunette à Drissa Koné, le conseiller de Sinfra sénoufo pour lui faciliter l'accès à la lunette. La raison évoquée les absences répétées de Diabakaté qui a la garde de la lunette. Diabakaté s'expliquant a soutenu qu'il n'en est rien. Pour lui c'est parce que Lamoussa ne paye pas régulièrement les cinq cent francs (500F) exigés pour la sortie de la lunette qu'il a décidé de ne plus lui donner de lunette sans les cinq cent francs (500F). C'est un faux procès que lui fait Lamoussa a-t-il ajouté. Les conseillers ont donc décidé que les trois conseillers de Sinfra résolvent le problème à leur niveau.

Par ailleurs, il a été décidé que dans les anciennes zones, l'A-CP paye les cinq cent francs pour la sortie de la lunette, ceci ne concerne pas les nouvelles zones.

Variété de riz pour les barrages:

Les pisciculteurs de Luénoufla veulent faire du riz dans leur barrage. Ils demandent aux autres pisciculteurs qui sèment le riz dans les barrages, la variété adaptée. Sur ce sujet le conseiller de Luénoufla (Koné Kassoum) a été mis en contact avec Yaya Forgo, le conseiller de Gnatroa. A Gnatroa, le riz dans les barrages est beaucoup prisé.

Filet:

A la dernière réunion du CC, les filets de 6mm de 7m50 de long et de 10 m ont été remis à Raphaël et Yaya pour des essais dans leur zone respective. Yaya a donné les résultats des essais qui ont eu lieu dans sa zone, il dit que le filet 6mm de 7m50 de long est bon au moment de la vidange. La poche est très grande pour

pouvoir prendre assez d'alevins. Suite à Yaya, Thimoté a donné les prix des différents filets :

6 mm de 30 mètres	90 000 FCFA	14mm de 32 mètres	65 000
6mm de 15 mètres	55 000 FCFA	14 mm de 16 mètres	34 000
6 mm de 20 mètres	64 000	25 mm de 28 mètres	57 000
6 mm de 10 mètres	38 000	20 mm de 33 mètres	62 000
6 mm de 7.5 mètres	28 000	20 mm de 11 mètres	25 000

Le prochain montage c'est le 20 mm de 17 mètres de long ou 16 mètre80 à 32 000 francs CFA. Le plan existe mais Seydou Yéo ne l'a pas.

Le vol à la station:

M. Bamba a parlé au cours de ce point du vol qu'il y a eu à la station. La somme volée est estimée à 71000 francs. A la suite de ce vol, Théodore, le gardien et Madou ont été arrêtés puis relâchés lorsqu'ils se sont engagés à la police à rembourser cette somme. Théodore a payé sa partie; Le gardien, lui, a été renvoyé. Ses droits ont servi à rembourser sa part. il reste donc Madou qui n'a pas encore payé. Lorsque Rassak a été chargé d'aller récupérer la part de Madou, il a essuyé des injures de la part de Diabakaté et de Siaka (père de Madou). Il a donc été décidé que le CAO, M. Bamba, se déplace lui-même à Sinfra pour régler cette affaire.

A la fin de la réunion, Pierre a donné les productions de l'année 99 de certaines zones:

- Luénoufla : 14 tonnes
- Sinfra-sénoufo : 17 tonnes
- Sinfra ville : 15 tonnes
- Daloa ville : 13 tonnes
- Gnatroa : 11 tonnes.

De même, un filet 20 mm a été remis au représentant du CC de Gagnoa (Ziplignan) pour un essai dans sa zone.

Les nouveaux conseillers du Conseil Consultatif

Dans les mois de décembre 99 et janvier 2000 le Conseil Consultatif des pisciculteurs a renouvelé son bureau. Voici les nouveaux membres de ce conseil :

Zones de Daloa, Belleville, Zéréguhé et Zaïbo : **Ouattara Hamidou** ;

Zones de Méagui et Oupoyo : **Hité Sigui Jérôme**.

Zones d'Okrouyo, Sérihio, Tagbayo, Kossoyo et Guéyo : **Babo Rabe Raphaël et Sodra Beme**

Zones de Bientokro, M'Brakro, Djèkro, Kangakro, Salifoudougou, Behibrokro : **Yaya Forgo et Djè Loukou Hilaire**

Zones de Zedi et Gagnoa : **Dossongo Diarrassouba**

Zones de Gonaté, Gboprouya, Gadouan et Bonon : **Ouin Bi Belly Ernest**

Zones de Ramatoulaye, Luenoufla : **Koné Kassoum**

Zones de Sinfra, Sinfra Sénoufo, Lamedougou, Gohi, TOS, Zaguieta, Progrid et Allokokoffikro : **Diabakaté Moustapha, Koné Drissa et Mamadou Coulibaly**.

Filets, services, tâcheronnage

Filets courts : les prix et les recommandations de Seydou Yeo.

Le vendredi 25 février 2000 dernier, à la réunion du CC à Gagnoa, Thimoté a présenté les différents prix des filets. Suite à une rencontre entre lui et Séhidou le monteur de filets, ce dernier est passé nous voir à la rédaction de l'APDRA pour porter des rectificatifs sur les prix des filets courts communiqués, pour donner également son numéro de portable où l'on peut le joindre à tout moment et faire aussi des recommandations. Suivons donc Séhidou.

“ Je viens rectifier les prix que Thimoté a livré à la réunion du Conseil Consultatif le 25 février à Gagnoa, réunion où je n’y étais pas. Ces rectificatifs portent uniquement sur les prix des filets courts. Il suffit simplement d’ajouter 2 000 francs (deux mille francs) sur les prix que Thimoté a présenté en ce qui concerne les filets courts. Ils reviennent désormais à :

- le filet 6mm de 10 mètres : 40 000FCFA au lieu de 38 000FCFA
- le filet 6 mm de 7.5 mètres : 30 000FCFA au lieu de 28 000FCFA
- le filet 14 mm de 16 mètres : 36 000FCFA au lieu de 34 000FCFA
- le filet 20 mm de 11 mètres : 27 000FCFA au lieu de 25 000FCFA

Les autres à savoir les filets longs ne changent pas de prix :

- Le 6 mm de 30 mètres : 90 000FCFA
- le 6 mm de 15 mètres : 55 000FCFA
- le 6 mm de 20 mètres : 64 000FCFA
- le 14 mm de 32 mètres : 65 000FCFA
- le 25 mm de 28 mètres : 57 000FCFA
- le 20 mm de 33 mètres : 62 000FCFA

J’ai ajouté 2 000 francs sur les filets courts pour la main d’œuvre ceci n’avait pas été fait lorsque nous faisons les calculs. J’aimerais par ailleurs

signifier aux pisciculteurs, je confectionnerai ces filets courts que s’il y a plusieurs commandes de ces filets. Je ne peux pas faire un seul filet court ceci gâte deux filets parce que si je fais le découpage pour la seule personne et si personne ne vient prendre pour un autre filet court, je perds car je ne peux pas faire un filet long avec ce qui reste. Moi, je ne voudrais pas aller à Abidjan faire des commandes de nappe et venir perdre de la sorte.

Je ne saurai m’arrêter là sans dire que j’aimerais faire une tournée dans les différentes zones piscicoles du Centre-Ouest et Sud-Ouest pour expliquer le problème de filets. La tournée peut arranger tout le monde : les pisciculteurs comme les A-CP. La tournée va permettre de répondre clairement à toutes les questions que se posent les pisciculteurs et dont les réponses peuvent échapper aux A-CP.

Regardons par exemple le filet 6 mm, il n’est pas beaucoup prisé chez les pisciculteurs. Peut-être que les pisciculteurs par ignorance négligent le 6 mm ou ce sont les A-CP qui ne parlent pas assez du bien fondé de ce type de filet aux pisciculteurs ? Le filet 6 mm est unique en son genre pour la pêche de contrôle. La pêche de contrôle permet de voir si les poissons grossissent ou pas mais aussi de voir s’il y a des alevins ou pas dans le barrage, sans parler de nombreux alevins qui meurent avec les autres types de filet à la pêche.

La tournée va permettre également d’expliquer en profondeur pourquoi je veux plusieurs commandes d’abord pour que je confectionne les filets courts et aussi pourquoi j’ajoute deux mille francs sur les prix des filets courts : pour confectionner des filets courts dans une nappe il faut au moins 64 flotteurs au lieu de 60 avec des filets longs. Le nombre de flotteurs augmente avec les filets courts. On perd aussi quatre mètre sur la ralingue (corde). C’est la même chose avec les plombs qui augmentent, la bobine et la main-d’œuvre qui augmentent, on a par exemple 8 filets courts dans une nappe. Quelque soit le court ou le long, la main-d’œuvre coûte 1 000F ou 1200 sur un filet. Pour une nappe la main

d'œuvre me revient à 10 000F ou 8 000F pour le filet court au lieu de 2 000 ou 4 000 pour le filet long. Aussi le prix de la main d'œuvre augmenté-il avec les filets courts.

Ce sont toutes ces explications que je voudrais donner aux pisciculteurs pendant la tournée mais à condition que le projet ou l'APDRA-CI prennent mon déplacement en charge. Je suis prêt à aller faire la réunion et me retourner le même jour, pour éviter que la tournée soit coûteuse. Ce n'est donc pas obligatoire que je dorme dans la zone donnée je peux faire un aller retour.

Voici mon nouveau contact, vous pouvez me joindre à tout moment et de façon rapide pour les commandes de filets :

07 61 72 55

Bonne et heureuse année 2000 à tous et vive la pisciculture.

Propos recueillis par Kiessé Bi Baya Charles.

Les faux tâcherons sont-ils de retour ?

La "couillonnerie" refait surface dans la profession. Nous la découvrièmes lors d'une visite à Sinfra chez Bertine, une piscicultrice, le mercredi 23 février 2000 dernier.

Bertine Balefe a adressé une note à l'APDRA-CI et au Projet dans laquelle elle annonçait être victime d'une supercherie sur son site. Ce qui se passa sur la ferme de Bertine n'est pas catholique. Elle fut victime d'une véritable arnaque de la part de Messieurs se disant tâcherons.

Les faits remontent au mois de juin 99 date à laquelle la digue avale du barrage de Bertine céda suite aux nombreuses pluies tombées dans la zone. Pour palier à ces dégâts, Bertine demande le concours de Siaka Doumbia, président des pisciculteurs de Sinfra, pour fermer le trou dans la digue mais aussi renforcer les

deux digues (en aval et en amont) usées. De prime abord Siaka pris des gens pour fermer le trou à 50 000 francs. Ensuite il recommande à la dame d'enlever la boue dans l'assiette à 150 000 francs. Pour renforcer les digues défectueuses Siaka demande la somme de 800 000 francs (huit cent mille francs). Mais après discussion, les deux se mettent d'accord pour la somme de 600 000 francs (six cent mille francs). Siaka confie le travail à Karim qui reçut la somme de 100 000 francs (cent mille francs) et deux sacs de riz comme main d'œuvre.

Mais le sieur Karim ne fera rien de bon sur le site. Largeur de digue 1 mètre 20, hauteur 0.50 mètre pour une largeur de 63 mètres : un faux travail. Pire Karim va abuser de Bertine, il fait deux trous dont la superficie ne vaut pas un are qu'il facture à 200 000 francs (deux cent mille) et creuse aussi l'assiette qu'il facture à 60 000 francs dont 30 000 francs déjà payés. Le coût de la réparation avoisine plus d'un million pour un site construit à 120 000 francs en 1994 (par Dao). Pour situer les responsabilités, une rencontre eut lieu le 20 mars 2000 sur la ferme en question. Etaient présents à cette rencontre Bertine, Siaka Doumbia et les trois conseillers de Sinfra (Mamadou, Siaka, Drissa) Pierre et Charles.

Entendu, Siaka reconnaît avoir commis des erreurs. D'abord de n'avoir pas utilisé des lunettes topographiques pour commencer le travail, ensuite de n'avoir pas surveiller Karim à qui l'affaire avait été sous-traitée. Mais Siaka soutient avoir reçu seulement 300 000 de Bertine. Siaka accuse plutôt Karim qui n'a pas fait son travail et qui a escroqué Bertine à son insu. Siaka reproche à Bertine le fait qu'elle ne l'ait pas consulté avant de le dénoncer au Projet et à l'APDRA-CI. Pour lui, il n'a pas dit à Bertine que les travaux sont finis. Elle aurait dû attendre qu'il lui confirme la fin des travaux avant qu'elle n'écrive au projet et à l'APDRA-CI.

Au Conseil Consultatif, les conseillers ont décidé de sanctionner Siaka, en lui retirant sa carte de sympathisant. Il doit achever les travaux après piquetages par un aménagiste. Ils ont également décidé que l'affaire serait portée à la connaissance de tous les pisciculteurs en la

publiant dans le journal APDRA : pour l'heure Siaka Doumbia a recruté des tâcherons qui sont entrain de refaire les travaux.

Pisciculteurs, soyez vigilants ! Les faux tâcherons sont-ils de retour ? Sachez à quelle porte frapper pour la construction et la réparation de vos digues.

*Par Kiese Bi
Animateur à l'APDRA-CI*

SERI Tho : “ que les aménagistes ne s'érigent plus en tâcherons ”.

Séri Tho Lambert est tâcheron. Il est encore selon ses propres termes “ entrepreneur piscicole ”. le lundi 21 février il est passé à la rédaction de l'APDRA nous exposer deux faits. L'un concerne la vente de ses alevins d'hétérotis communément appelé fanan ou Cameroun. ou Aoussou Koffi. L'autre fait est lié à l'anarchie qui existe en ce moment au sein de la profession des tâcherons. Suivons-le.

“ Je me nomme Seri Tho Lambert dit Kalou. Je suis tâcheron et entrepreneur piscicole. Je viens saisir cette occasion pour vous parler de la vente de mes alevins d'hétérotis (Fanan). Et aussi vous parler du désordre qui existe dans la profession des tâcherons.

Je vais commencer par la vente de mes alevins d'hétérotis. Actuellement, je vends les alevins d'hétérotis qui se trouvent sur ma ferme à Bekipréa (4km de Daloa). Ces alevins sont au nombre de 2 000 (deux mille). Leur taille varie entre deux (2) et trois doigts. Je liquide un alevin à 500 (cinq cents) francs. Je signale que je fais moi-même le transport. Cependant je ne peux me déplacer pour une petite commande. C'est à dire pour (20) hétérotis. Ceci à cause des mortalités

au cours du déplacement. Avec une petite commande, je peux perdre. Aussi je ne peux me déplacer que pour au moins 100 (cent) hétérotis. Je veux dire que si un pisciculteur me fait une commande de 100 (cent) hétérotis ou plus je peux les transporter moi-même à mes propres frais pour lui.

Ma deuxième préoccupation concerne ma profession de tâcheron. Il est dit qu'un aménagiste entendu par là celui qui fait le piquetage des barrages et étangs, ne peut-être en même tâcheron. Mais ce n'est pas ce qui se passe.

Aujourd'hui nous constatons que des aménagistes sont à la fois tâcherons. Ils piquettent et creusent eux-mêmes. Alors, pour que les pisciculteurs aient de bons aménagements ces deux fonctions doivent être dissociées.

Je sais de quoi je parle, je ne vais pas citer de noms. En tout cas je dénonce cet état de fait. Mes tâcherons (ceux qui travaillent avec moi) et moi ne sommes pas contents. Chacun a fait un choix. Que les aménagistes assument leur choix et nous laissent notre travail de tâcheron.

Mes tâcherons demandent au projet si eux aussi ne peuvent-ils pas être aménagistes ? Si c'est possible, ils sont prêts à suivre la formation pour faire la concurrence aux aménagistes. Kanon Jean-Claude qui a travaillé à Gueyo, Dodo Alfred et Privat Gbomené sont prêts à suivre une formation d'aménagiste si ces pseudo-tâcherons d'aménagistes ne cessent pas de s'ériger en tâcherons.

Mes tâcherons et moi pensons que le projet ou l'APDRA-CI doivent tout faire pour arrêter le dérapage de ces messieurs (aménagistes). Sinon nous aussi nous allons piqueter et creuser aussi comme les aménagistes le font actuellement au détriment de la bonne pisciculture et de bons aménagements. Nous nous connaissons tous. Nous nous débrouillons tous mais ne nuisons pas au “ pain ” de quelqu'un. Les aménagistes doivent cesser de prendre notre marché.

*Propos recueillis par
Kiessé Bi Baya Charles Ferdinand.*

Nouvelles des Zones

Echos de la zone de Gagnoa :

L'élection au Conseil Consultatif à Gagnoa a-t-elle été boudée ? Car il y a eu manque de participation active de certains pisciculteurs de la zone de Gagnoa. Y a-t-il un problème de leadership ou un clivage ethnique à Gagnoa ? De sorte que le poste de conseiller est allé aujourd'hui à Ziplignan dans le canton Zedi.

N'ayons pas d'état d'âmes à Gagnoa, le conseiller n'est pas salarié au sein de l'APDRA-CI à l'exception des indemnités de transport, d'hôtellerie et de restauration pendant les réunions.

Dans la zone de Gagnoa. Les pisciculteurs ont mal réagi lors des dernières élections du Conseil Consultatif qui eurent lieu le mardi 21 décembre 1999 à la station piscicole. Loin des rumeurs de part et d'autre plus d'une personne a été informé préalablement. Soit par retentissement médiatique soit par l'entremise de lettres circulaires. Alors que reproche-t-on à l'informateur qui couvre Gagnoa et ses environs ? Si c'est un manque d'efficacité et de cohérence ou alors de nonchalance, je dirais haut et fort que cela est archi-faux.

Ce rendez-vous était une occasion pour nous de débattre à bâton rompu des problèmes relatifs à notre corporation. Pourquoi donc l'absence de certains pisciculteurs ? Les décideurs de l'APDRA-CI avaient-ils également abordé avec justesse le problème de transport des électeurs qui demeurent très loin auparavant ? Il y a trois ans de cela, M. Christophe François avait sillonné tous les hameaux les plus reculés avec sa bâchée pour rassembler tous les sympathisants au lieu propice du vote, c'était Bientokro.

Par delà de la ville, la distribution ou l'acheminement des journaux vers la campagne est une préoccupation cruciale qu'il faut remédier.

Je demande par ailleurs aux pisciculteurs de

Gagnoa de cultiver la solidarité dans la sincérité totale. Aujourd'hui plus que jamais pour la concrétisation du travail il nous faut déployer des efforts. Notre préoccupation première doit être de défendre contre vents et marées notre métier qui est la pisciculture.

Pour la meilleure marche des activités piscicoles, sympathisants, conseillers et représentant ne nous a-t-on pas dit de s'auto organiser pour un intérêt collectif ? En d'autres termes, ensemble réfléchissons, discutons afin de prendre des décisions susceptibles d'avancer la pisciculture.

Amicalement,

Brice Zagbayou.

Dimbokro : une extension des zones d'intervention de l'apdra-ci :

L'APDRA-CI a commencé ses premières opérations de développement de la pisciculture dans la région de Taï. C'était suite à un contrat de partenariat avec le projet de gestion du parc de Taï (PAC-PNT) qui avait pour souci la conservation et la protection de la faune et de la flore. Pour cela, il fallait détourner la population du braconnage et de la déforestation...

Le poisson était alors considéré comme le meilleur substitut à la viande de brousse. Et donc la pisciculture se présentait dans la région comme l'activité en mesure de pallier le déficit de protéine chez les habitants.

En 18 mois d'intervention dans la région, l'APDRA-CI a réussi à y installer une quinzaine de paysans-pisciculteurs, notamment dans les villages de Zaïpobly, Gahably, Ponan et les "Kro" (les campements Baoulés). Cela s'est passé entre janvier 96 et juin 97.

Parallèlement à cela depuis janvier 96 également, l'APDRA-CI suit une zone rurale dans le sud-ouest du pays, en l'occurrence Guéyo. Le suivi de cette zone est arrivé suite à des demandes répétées adressées à l'APDRA-CI par des groupes de candidats pisciculteurs de ladite zone.

Puis au fil du temps, l'APDRA-CI a elle-même identifié d'autres zones porteuses de potentialités piscicoles assez fortes. C'est ainsi que depuis février 97, les zones de Méagui, Okrouyo et Oupoyo toutes dans le sud-ouest, bénéficient du suivi de l'APDRA-CI. Aujourd'hui ces zones ont leurs représentants au conseil consultatif des pisciculteurs sympathisants. Ce sont Messieurs HITE Sigui Jérôme de Méagui (représentant Méagui-Oupoyo), et SODRA Bémé d'Okrouyo (l'un des 2 représentant Guéyo-Okrouyo).

Et en début d'année 99, l'APDRA-CI a été contacté par une société de transformation de bois, appelée INPROBOIS.

Cette entreprise qui exploite les bois dans les forêts des paysans de la région de Dimbokro, a bien voulu mener une opération de développement de la pisciculture dans les villages de cette région. Cette activité est donc initiée à titre de dédommagement des populations propriétaires terriennes.

Notons au passage que la société INPROBOIS qui finance ce projet de pisciculture dans la région de Dimbokro est implantée dans la ville d'Adzopé et possède plusieurs périmètres d'exploitation du bois, dont le plus grand (appelé Périmètre 32 450) s'étend de Dimbokro à Anoumaba en passant par la sous-préfecture de Tiémélékro.

Le contrat de partenariat ayant abouti en mai 99 entre INPROBOIS et l'APDRA-CI, cette dernière a donc entamé ses actions d'animations depuis lors. Et aujourd'hui, à titre pilote, 2 zones sont déjà retenues par l'APDRA-CI pour bénéficier de son suivi. Ce sont les zones d'Allakro et de Sérébissou, dans la région d'Anoumaba.

Cependant, d'autres zones sont en phase d'identification dans les Périmètres de Mbatto et de Bongouanou. Ces nouvelles zones pourraient

bientôt bénéficier de l'appui de l'APDRA-CI si les contacts avec les populations s'avèrent favorables à un développement de l'activité piscicole dans leurs villages.

Ce projet de pisciculture dans la région de Dimbokro est un grand défi que l'APDRA-CI s'engage à relever honorablement, car le contexte géographique et social est tout autre qu'au sud-ouest : climat plus sec, saisons pluvieuses pas très longues, bas-fonds plus larges et pentus, faibles rendement des cultures de rente à cause des conditions climatiques défavorables, niveau de revenu par paysan a priori moins élevé qu'au sud-ouest, pressions constantes du bailleur, etc...

Malgré ce contexte assez complexe et singulier de la région de Dimbokro, l'APDRA-CI a espoir (" *inch'Allah !* ") de pouvoir remplir entièrement son contrat vis-à-vis d'INPROBOIS qui est aujourd'hui le bailleur de fonds le plus exigeant de l'APDRA-CI.

*Mama Coulibaly, A-CP
sur l'opération Dimbokro.*

Des candidats- pisciculteurs de Dimbokro en visite d'étude dans le sud-ouest

Depuis juin 99, l'APDRA-CI est à la conquête de la région de Dimbokro pour amener les populations à s'intéresser à la pisciculture. Fort de cet objectif, elle ne néglige aucune opportunité pour réussir son pari. C'est pourquoi 2 voyages d'étude ont été effectués avec des candidats pisciculteurs de cette région dans le sud-ouest.

Le premier voyage a eu lieu en juillet 99 avec les candidats d'Allakro (village situé à 4 km de la ville d'Anoumaba) ; et le deuxième a eu lieu en février 2000 avec ceux de Sérébissou (village situé à 12 km d'Allakro et à 16 km de la ville d'Anoumaba). Et à chaque fois, c'est la zone de Guéyo qui les a accueillis.

Les échanges entre pisciculteurs de Guéyo et candidats pisciculteurs de Dimbokro ont porté sur 5 gros thèmes :

1)- La découverte de différents types d'aménagements de qualité. Ainsi quelques fermes piscicoles ont été visitées chez les pisciculteurs Djéblé Robert, Babo Raphaël, Babo Raymond, Doué Vincent, et Sama Poussibila dit " Naba ", à Kossoyo et à Tagbayo.

2)- Les moyens et délais de la construction des ouvrages piscicoles visités ; c'est-à-dire en un, deux, trois mois ou plus avec des dabas, machettes, brouettes, pioches, etc, et non en trois ou quatre jours avec des bulldozers coûteux.

3)- La production de poisson : les différentes espèces de poissons utilisées, les techniques d'élevage appliquées, les durées de cycle de production, les rendements espérés, etc.

4)- L'organisation professionnelle des pisciculteurs ; à la base, leur organisation en groupes d'entraide pour minimiser les coûts d'investissement et optimiser la rentabilité de l'activité.

5)- La mise en place des compétences locales qui conduisent à l'autonomie de production et de développement de la zone. Dans les discussions sur ce thème, il a été mis en valeur toute l'importance des formations de base et pointues à venir pour les candidats pisciculteurs de Dimbokro, qui devront donc accepter l'école de la pisciculture.

Enfin, divers autres sujets ont été abordés par les visiteurs avec les visités.

A la synthèse des 3 jours effectifs d'étude sur le terrain à Guéyo, la visite a été jugée très fructueuse, puisque les candidats pisciculteurs sont retournés chez eux, disent-ils, satisfaits de la formation reçue. En effet, ils disent être désormais convaincus par trois choses auxquelles ils ne croyaient pas avant la visite :

Premièrement, ils sont maintenant convaincus qu'il est possible d'élever du poisson comme

tout autre animal.

Deuxièmement, ils savent désormais qu'ils n'auront pas forcément besoin de bulldozer pour faire leurs barrages ; ils pourront les faire avec leurs outils habituels des travaux champêtres et/ou avec l'appui des tâcherons.

Et enfin, ils disent avoir maintenant compris que la pisciculture est une activité rentable.

A la fin de la rencontre lors de la première visite, les candidats d'Allakro sont allés jusqu'à promettre aux pisciculteurs de Guéyo que dans environs deux ans, ils les inviteront dans leur zone à Dimbokro pour qu'ils viennent " évaluer " les réalisations piscicoles qui auront été les siens suite aux enseignements tirés de leur voyage à Guéyo.

Espérons tout simplement que leurs hôtes de Guéyo ne seront pas déçus dans deux ans.

Mama Coulibaly

Candidats pisciculteurs de Dimbokro : de potentiels sympathisants pour l'apdra-ci

Depuis juin 99 déjà, l'APDRA-CI suit 2 zones rurales dans la région de Dimbokro, où elle anime tant bien que mal (plutôt bien que mal !) des groupes de candidats pisciculteurs. Les 2 zones pilotes sont le village d'**Allakro** et celui de **Sérébissou**, situés respectivement à 4 km et 16 km de la ville d'Anoumaba.

Au début de notre intervention dans la région, les habitants étaient très désintéressés à l'activité piscicole pour 3 principales raisons :

- D'abord, parce qu'ils croyaient les aménagements absolument irréalisables à la main (avec des dabas, machette, pioches,

- brouettes, ...);
- Ensuite, parce qu'ils ne croyaient pas du tout la pisciculture rentable économiquement ;
- Et surtout, parce que la plupart des habitants n'avaient pas cru possible d'élever des poissons.

Pour beaucoup, c'était donc par ignorance qu'ils restaient insensibles à la chose et aux efforts d'animation de l'APDRA-CI. Mais dès lors où des candidats pisciculteurs de chaque village ont effectué une visite d'étude dans le sud-ouest, notamment à Guéyo, pour apprécier des réalisations piscicoles et discuter avec des pisciculteurs expérimentés, ils sont retournés chez eux convaincus et (a priori) conquis par la pisciculture comme étant une alternative intéressante à la diversification des sources de revenu.

Aujourd'hui, la tendance générale dans ces 2 zones est que des efforts d'investissements individuels sont entrepris par quelques candidats dont certains n'ont même pas eu à participer au voyage d'étude à Guéyo. Chacune des 2 zones a déjà eu à acheter leurs moules de moine et de buse à Gagnoa.

A Allakro, des constructions de barrage sont déjà amorcées avec le concours des tâcherons de Daloa qui ont été engagés sur contrat financier par les candidats pisciculteurs. Les travaux de creusage de la digue ayant été suspendus durant toute la saison sèche, nous espérons malgré tout voir le premier barrage empoissonné dans la zone d'ici juin 2000.

Sérébissou est légèrement en arrière comparativement à l'état d'avancement des travaux à Allakro. Cela est tout simplement dû au fait que notre première séance de travail dans ce village est arrivée beaucoup plus tard (au moins 3 mois) après nos premières interventions à Allakro. Mais au vu des motivations qui s'expriment à Sérébissou, les 2 zones peuvent facilement se retrouver au même niveau d'investissement d'ici 6 mois.

Dans tous les cas, dans chaque zone une confiance existe chez les candidats pisciculteurs vis-à-vis de l'APDRA-CI ; et cette confiance a été créée et/ou renforcée par la visite et les échanges qu'ils ont eus avec les pisciculteurs du

sud-ouest lors de leur voyage d'étude à Guéyo.

Et depuis, ils ne manquent pas de réclamer des cartes de sympathisants et les journaux APDRA pour adhérer à l'APDRA-CI et être au parfum des informations *de premières mains* sur l'évolution de la pisciculture dans le centre-ouest et sud-ouest.

Alors, bientôt un représentant du Conseil Consultatif à Dimbokro ? Pourquoi pas !

Mama Coulibaly

DJE Loukou Hilaire : “ L'APD est née pour encourager les nouveaux pisciculteurs à produire bien. ”

La zone de Djèkro (axe Gagnoa-Soubéré) a désormais une association : A.P.D (Association des pisciculteurs de Djèkro) née le 26 mars 1999, elle fut présentée officiellement aux responsables du projet et de l'APDRA-CI le 04 septembre dernier. C'est à l'occasion de cette cérémonie que la rédaction de l'APDRA a rencontré ladite association.

Entretien

APDRA : président, présentez-vous

Djè Loukou Hilaire : je me nomme Djè Loukou Hilaire, je suis le président de l'Association des Pisciculteurs à Djèkro (A.P.D). Je pratique l'activité piscicole depuis 1995. J'ai un barrage et un étang de service. Je suis également aménagiste de la zone de Djèkro.

APDRA : Quand et où est née votre association ?

D L H : L'APD est née le 26 mars 1999 à Kouassikro elle est constituée de neuf membres. Nous avons un président moi-même, un secrétaire Koffi Kouassi Marcellin, un trésorier Kouassi Kouamé Paul, un vice-président Konan Saraka Augustin et un commissaire aux comptes N'Guessan Claver.

APDRA : je ne comprends pas vous parlez de

l'association des pisciculteurs de Djèkro et c'est à Kouassikro qu'elle est née. Pourquoi le choix de Kouassikro ?

D L H : vous savez, la zone de Djèkro comprend plusieurs villages dont Kouassikro. Ce sont les pisciculteurs de ces villages qui ont décidé de se réunir pour créer l'association. Il n'y a pas d'autres raisons. C'est à Kouassikro que la réunion constitutive s'est déroulée c'est tout.

APDRA : Bon, mais l'association est née depuis mars 99 et c'est en septembre 99 que vous présentez l'Association officiellement ? Que s'est-il passé entre temps ?

D L H : rien c'est par manque de temps. Il fallait s'organiser d'abord afin de ne pas décevoir ceux à qui nous allions présenter l'Association. Il y avait un minimum de structuration à faire d'abord.

APDRA : donc présenter l'association au projet et à l'APDRA-CI est le but de cette cérémonie d'aujourd'hui 04 septembre ?

D L H : En effet le 04 septembre a été choisi pour présenter officiellement l'A.P.D au PPCO et à l'APDRA-CI dans un premier temps. Ensuite cette cérémonie ou rencontre vise à solliciter auprès de ces deux structures un appui quant à l'évolution de l'association. Enfin d'avoir des informations sur l'APDRA-CI, sur le Conseil Consultatif (CC) sur les voyages d'échanges avec les pisciculteurs français, sur la lunette topographique...

APDRA : Concrètement quelle information ?

D L H : Comment faire pour que notre association ait de l'argent dans sa caisse ? Que faire pour que notre association soit connue sur le plan national et judiciairement ? Comment faire pour que notre zone ait un représentant au Conseil Consultatif les critères de sélection pour participer au voyage d'échange avec les Français ? Et surtout que veut dire pisciculteur sympathisant. Comment faire pour que l'un des nôtres soit candidat pour un voyage en France ? Enfin comment faire pour que la zone soit autonome et donc avoir son appareil

topo parce que nous avons un aménagiste ? Voilà les informations que nous avons voulu avoir en organisant cette rencontre.

APDRA : d'accord, mais quelles sont les raisons qui vous habiter pour créer l'Association APD ?

D L H : L'APD a été créée pour développer la pisciculture dans la zone de Djèkro.

APDRA : soyez précis président ? Toutes les associations disent toujours la même chose ? Spécifiquement quelles sont les actions concrètes que vous allez poser ? Quels sont vos objectifs ?

D L H : l'objectif majeur c'est le travail en groupe. S'entraider entre nous les pisciculteurs de la zone. Echanger les nécessaires de la pisciculture d'une part. D'autre part avoir de bons poissons vendables, faire la commercialisation ensemble, recevoir dans de bonnes conditions nos encadreurs (AC et A-CP), venir en aide aux pisciculteurs qui ont des difficultés sur leur site et par ricochet rechercher les solutions par le biais de l'association. Enfin et surtout encourager les nouveaux à faire de la bonne production dans les normes du projet. Voilà ce que nous visons à travers la création de cette association.

APDRA : Vous aviez dit au début de l'entretien que l'A.P.D. a neuf membres. Pouvons-nous avoir les noms et le nombre d'étangs et de barrages ? Parce que souvent des associations sont constituées de personnes qui n'ont rien avoir avec le champs d'intervention de l'association ? Des personnes qui n'ont pas de réalisation piscicoles précisément.

D L H : dans l'association nous avons Konan Saraka il a un barrage et deux étangs de service avec tous des poissons. De même Kouassi Kouamé Paul un barrage et deux étang de service, Konan Eugène un barrage en construction, Kouassi Kouakou un étang, Konan Kouassi un barrage et un étang de service, Loukou Kouadio Patrice un étang, Koffi Kouassi Marcellin un barrage, un étang de service et un barrage en construction., Moi-même un barrage et un étang de service.

APDRA : quel est votre dernier mot ?

D L H : je remercie le projet et l'APDRA-CI d'avoir honoré notre invitation en envoyant MM. Pierre et Rassak à cette cérémonie de présentation. Aujourd'hui nous savons ce qu'est l'APDRA-CI. Nous savons comment nous pouvons être membre du Conseil Consultatif (CC). Même le critère de sélection pour les voyages d'échange et surtout la définition du sympathisant. Merci à toi aussi Charles. Je demande à mes autres camarades des autres zones de commencer à s'organiser et c'est à ce prix là que nous pouvons gagner dans le poisson.

Propos recueillis par Kiese Bi Baya Charles.

Interview avec monsieur Doué Vincent à Gueyo.

Monsieur Kpatié Doué Vincent est pisciculteur à Guéyo. Il est également pisciculteur sympathisant de l'APDRA-CI et le Président de l'Association des pisciculteurs de Guéyo. Il s'exprime ici au nom des pisciculteurs du foyer de Tagbayo sur l'absence prolongée e leur aménagiste, des préjudices que cela leur causent et de leur intention de former un nouvel aménagiste. Un cas qui peut interpeller tout le monde. Écoutons-le pour comprendre pourquoi.

- APDRA : Pourquoi voulez-vous proposer un autre candidat aménagiste à une prochaine formation des aménagistes ?

- Doué Vincent : Nous souhaitons former un deuxième aménagiste ici parce que l'absence de Djénéba de la zone nous pénalise énormément. Actuellement il y a de nouvelles demandes de piquetage qui ne peuvent être réalisés. Les pisciculteurs ne savent que faire.

- APDRA : Pourquoi vous n'allez pas chercher Jean-Claude (le deuxième aménagiste de la zone) à Kossoyo pour venir faire vos piquetages ? Pourquoi vouloir forcément former un nouvel aménagiste ?

- Doué Vincent : Jean-Claude a été formé après

Djénéba, et donc Djénéba était déjà sur le terrain avant même que Jean-Claude ne soit désigné pour aller à la formation à Daloa. Cela signifie que les besoins étaient tel que un seul aménagiste ne suffisait plus pour couvrir toute la zone de Guéyo. On a formé Jean-Claude pour compléter Djénéba et non pour la remplacer. Et donc avec la défection d'un des aménagistes, en l'occurrence Djénéba, on retombe dans la situation qu'on a voulu éviter en formant 2 aménagistes. Voilà pourquoi nous voulons actuellement former un autre aménagiste.

- APDRA : Et si le deuxième aménagiste que voulez proposer à la prochaine formation est de Guéyo-ville ou de Kossoyo, est-ce que cela vous arrangerait ?

- Doué Vincent : Ce nouvel aménagiste sera forcément de Tagbayo. Nous trouverons ici des personnes qui vont répondre aux critères de sélection.

-APDRA : Pourquoi voulez-vous qu'il soit à tout prix de Tagbayo et non d'ailleurs ?

- Doué Vincent : D'abord parce que, le nouvel aménagiste vient en remplacement de Djénéba qui était à Tagbayo. Ensuite, parce que la grande partie des demandes de piquetage sont enregistrées à Tagbayo et ses environs ; et les pisciculteurs n'ont pas les moyens d'aller chercher un aménagiste à Kossoyo à une vingtaine de km d'ici. La prise en charge dans un tel cas serait très coûteuse pour le pisciculteur ou le candidat pisciculteur. D'ailleurs, nous avons déjà vécu cette situation quand au début, on faisait déplacer l'aménagiste Yaya Forgo de sa zone de Gnatroa jusqu'à chez nous. On connaît le prix à payer dans un tel cas et on ne veut plus retomber dans ce système.

- APDRA : Est-ce à dire que pour vous, Djénéba est définitivement perdue pour la pisciculture, puisque vous voulez à tout prix la remplacer ?

- Doué Vincent : Répondez vous-même à la question !

- APDRA : ...

- **Doué Vincent** : Cela fait déjà combien de fois que tu viens travailler avec nous ici sans qu'elle ne soit encore de retour ? ... Aux derniers échos que nous avons reçus, elle serait aide-infirmière à Sinfra. Si cela est vrai, ça veut dire qu'elle est en train de trouver sa reconversion.

- **APDRA** : *Et si elle revenait à Tagbayo alors que vous avez déjà proposé un nouveau candidat aménagiste en remplacement, qu'est-ce qu'il se passera ?*

- **Doué Vincent** : Ah bon ? Parce que vous voulez qu'on attende de savoir d'abord qu'elle reviendra ou pas avant de former un autre aménagiste ? Et si on attend qu'elle ne revient pas ?... De toutes les façons si elle revient, ça nous fera tout simplement 3 aménagistes dans notre zone et aucun d'eux ne manquera de sollicitations. Trois aménagistes dans notre zone ne nous déplairaient pas non plus.

- **APDRA** : *Avez-vous mené des démarches pour chercher à savoir exactement où se trouve Djénéba depuis son départ de Tagbayo ?*

- **Doué Vincent** : Nous avons appris au début de son absence qu'elle était à Daloa au service de l'APDRA-CI pour des travaux dans certaines zones comme Issia. Et c'est de là qu'elle n'est plus retournée ici à Tagbayo. Donc, depuis octobre 99, ça fait maintenant 6 mois, nous n'avons aucune nouvelle d'elle. Elle n'a jamais écrit à qui que ce soit pour dire où elle est et qu'est-ce qu'elle y fait. Il y a même des pisciculteurs sympathisants qui ont eu à lui confier à l'époque leurs cotisations et des cartes de membre qu'elle devait faire signer à Daloa. Ces pisciculteurs-là ne sont pas encore rentrés en possession de leurs cartes parce qu'ils n'ont plus revu Djénéba depuis.

- **APDRA** : *Mais est-ce que vous avez cherché à la joindre pour comprendre les intentions de son absence prolongée ?*

- **Doué Vincent** : On ne peut rentrer en contact qu'avec quelqu'un qui vous a laissé ses coordonnées. Nous n'avons aucune adresse de Djénéba là où elle se trouve. Or, elle a toutes nos

coordonnées d'ici, mais elle n'a jamais contacté qui que ce soit ou envoyé de message à personne ne serait-ce que pour dire qu'elle se porte bien là où elle est. Alors ? !...

- **APDRA** : *Nous sommes maintenant au terme de notre entretien ; Avez-vous un appel à lancer à l'endroit de Djénéba ?*

- **Doué Vincent** : Je ne sais même pas avec exactitude où elle est ; je ne peux pas lui lancer un appel sans savoir si elle l'entendra ou pas. Par contre, J'insiste sur le fait que nous n'avons pas d'aménagiste depuis plus de 6 mois, et que nous en avons vivement besoin.

Propos recueillis par Mama Coulibaly.

Gueyo : rencontre avec Dotana et Ardjouma Coulibaly :

Après une longue souffrance pour obtenir des prédateurs (hémichromis), les pisciculteurs de Guéyo s'engagent désormais à produire des poissons de grande taille. Ainsi un pisciculteur du foyer de Tagbayo a effectué sa toute première vidange en février dernier dans son barrage ouvert dont la surface est estimée à 24 ares. Il dit avoir fait son empoissonnement avec 372 TN sexés et seulement 2 hétérotis (par manque d'alevins d'hétéro à l'époque). A la vidange, il a retrouvé ses 2 hétéro, mais n'a retrouvé que 222 TN sur les 372 de départ. En plus, il a trouvé dans son barrage des poissons qu'il n'a pas mis à l'empoissonnement, à savoir 3 silures, 1 parrachana (poutou), et 4 zillis. Nous avons recueilli ses sentiments sur ses premiers résultats. Ecoutons-le.

- **APDRA** : *Bonjour, Monsieur Coulibaly. Présentez-vous.*

- **Coulibaly Dotana et fils** : *Bonjour Monsieur*

Mama. Je m'appelle Coulibaly Ardjouma et mon père ici présent s'appelle Coulibaly Dotana. Nous sommes planteurs à Guéyo, précisément à Tagbayo où mon père et moi vivons ici à deux dans notre campement avec notre famille. La pisciculture nous intéressait depuis longtemps, mais c'est à partir de 1995 que nous avons commencé à la pratiquer en creusant nous-mêmes des trous, avec notre expérience personnelle ; Jusqu'à ce que l'APDRA-CI vienne nous mettre sur les bonnes techniques. Et nous avons trouvé que les techniques de l'APDRA-CI sont bien.

- **APDRA** : *En quelle année avez-vous fait votre premier barrage avec l'APDRA-CI ?*

- **Dotana et fils** : Le piquetage a été fait en 1998 par Djénéba (l'aménagiste de la zone), mais c'est en 99 que nous avons fini de construire parce que nous avons eu quelques problèmes de financement. C'est qu'au début, on avait voulu le construire nous-mêmes mon père et moi. Mais étant seulement deux, les travaux traînaient et Djénéba nous a dit que c'est par les tâcherons que ce sera le plus facile. Donc elle-même est allée chercher des tâcherons à Gagnoa et nous avons discuté du prix, et nous sommes tombés d'accord sur 250 000 FCFA...

- **APDRA** : *Donc c'est en 99 que votre barrage était prêt à être empoissonné ?*

-**Dotana et fils**: Oui.

- **APDRA** : *Et vous avez déjà fait une vidange ?*

- **Dotana et fils** : Oui. Notre première vidange. C'était en février passé, après un cycle de 6 mois. Nous avons récolté au total 93,5 kg de poissons, c'est-à-dire 77 kg de TN, deux hétérotis de 6 kg chacun, plus 1 kg de zilli, 02,8 kg de silure et 800 grammes de poutou. C'était bien.

- **APDRA** : *Et qu'est-ce que vous avez fait de ces kg de poissons ?*

- **Dotana et fils** : Nous avons vendu en tout 69 kg de poissons à 500 francs le kg. Le reste a été autoconsommé ou donné en cadeau.

- **APDRA** : *Pourquoi à 500 francs le kg et non à 1000 francs par exemple ?*

- **Dotana et fils** : Nous avons vendu à 500 francs le kg parce que les Marc (Oswald) étaient passés ici une fois (ils étaient 2 Blancs ce jour-là) et ils nous avaient dit que pour bien vendre, il faut commencer par un prix assez bas, et si ça marche on peut augmenter. Aussi, il y a Nagnaniga (NDRL : c'est un autre pisciculteur de Tagbayo) qui a eu beaucoup de problèmes pour vendre ses poissons à 1000 francs le kg ; il s'est même déplacé jusqu'au village d'Ottawa (à une dizaine de km de son lieu de résidence) pour tenter la vente à 1000 francs le kilo, sans succès. En fin de compte, il a pu vendre quelques kilo à 700 francs, mais avec beaucoup de perte de poissons. C'est pour cela que nous nous sommes concertés avec les autres pisciculteurs de Tagbayo pour fixer le prix de vente du kilo à 500 francs.

- **APDRA** : *Est-ce que toi et ton père, vous êtes satisfaits du résultat de votre première vidange ?*

- **Dotana et fils** : Nous sommes satisfaits parce que tout travail commence doucement ; Et nous savons que si nous continuons de bien travailler, nous allons faire mieux.

- **APDRA** : *Avant votre vidange, espériez-vous gagner plus que ce que vous avez eu, ou bien le contraire ?*

- **Dotana et fils** : En vérité, on s'attendait à un résultat plus faible que ce qu'on a eu. Et comme ce premier résultat (qui nous satisfait d'ailleurs) est seulement le fruit de nos connaissances de début, alors nous savons maintenant que nous pouvons obtenir des résultats meilleurs dans l'avenir.

- **APDRA** : *Qu'est-ce que vous espérez exactement quand vous dites que si vous travaillez bien, vous pouvez faire mieux dans l'avenir ? Combien espérez-vous gagner dans la pisciculture à l'avenir ?*

- **Dotana et fils** : Nous espérons dans l'avenir gagner au moins le double de ce que nous avons gagné avec notre première vidange. Parce que notre premier résultat de vidange nous a encouragés : Nous avons vendu tous les 69 kilos

sur place dans la même matinée sans sortir de notre campement. Et donc, nous comptons faire un deuxième barrage cette année qui sera plus gros que le premier. Cela peut donc nous aider à augmenter nos résultats.

- **APDRA** : *Puisque vous étiez à votre début, avec qui avez-vous eu à faire votre premier empoissonnement ?*

- **Dotana et fils** : C'était avec Djénéba.

- **APDRA** : *Comptez-vous toujours sur elle pour votre prochain empoissonnement, ou bien vous pensez qu'avec vos connaissances actuelles, vous pouvez vous en sortir tout seuls désormais ?*

- **Dotana et fils** : Nous comptons la solliciter pour notre prochain empoissonnement, mais comme elle est absente et qu'on ne sait pas quand est-ce qu'elle sera de retour, nous pensons qu'avec notre niveau de connaissance actuelle en pisciculture, nous pouvons tenter seuls l'expérience avec l'appui des autres camarades pisciculteurs.

- **APDRA** : *Pensez-vous avoir besoin d'elle aussi pour le suivi de vos aménagements, ou bien vous êtes assez autonome à ce niveau-là ?*

- **Dotana et fils** : Son absence nous pénalise beaucoup, car nous avons besoin de piquetage actuellement pour notre deuxième barrage. Mais elle n'est pas là. Et même, Jérémie (NDRL : un autre pisciculteur de Tagbayo) a vidé son barrage depuis janvier passé et continue d'attendre Djénéba pour réempoissonner avec elle, parce que c'est elle qui a ses fiches d'empoissonnement. D'ailleurs, elle a toutes les fiches d'empoissonnement de tous les pisciculteurs avec lesquels elle a fait les empoissonnements l'année passée (en 99).

- **APDRA** : *A quand votre prochaine vidange ?*

- **Dotana et fils** : Nous n'avons pas encore empoissonné par manque d'eau ; Mais si on empoissonne ce mois-ci (NDRL : Mars 2000), la vidange sera pour Août prochain.

- **APDRA** : *Tout à l'heure, vous disiez que vous avez actuellement besoin de piquetage et*

Djénéba n'est pas là ; Savez-vous que vous avez maintenant 2 aménagistes ici à votre disposition dans votre zone de Guéyo ?

- **Dotana et fils** : Oui, on le sait. Mais nous n'avons pas encore eu à travailler avec lui. Et puis, nous, on a eu à travailler tout le temps avec Djénéba parce qu'étant avec nous ici à Tagbayo, elle nous revenait moins chère au niveau de son déplacement et de sa prise en charge. Alors que l'autre aménagiste est très éloigné de nous et va nous coûter cher de le solliciter.

- **APDRA** : *Nous sommes maintenant à la fin de notre entretien. Avez-vous un dernier mot à dire ?*

- **Dotana et fils** : Oui. Nous souhaitons que Djénéba revienne à Guéyo maintenant, car nous avons beaucoup besoin d'elle ici. Pas seulement mon père et moi, mais les autres pisciculteurs aussi.

Interview réalisée par Mama Coulibaly.

Nécrologie :

Vassiriki Koné, pisciculteur à Luénoufla a tiré sa révérence le 22 mars 2000 des suites d'une courte maladie. La rédaction de l'APDRA se joint aux pisciculteurs sympathisants pour présenter ses condoléances à sa famille et aux pisciculteurs de Luénoufla. Vassiriki laisse derrière lui un barrage ouvert et un étang de service.

CARPES CHINOISES : AFFAIRES D'ALEVINS

Par Frédéric GLASSER

L'APDRA-CI a réussi la production d'alevins de carpe chinoise en 1999. Cette espèce est très demandée par les pisciculteurs, mais était encore contestée par la recherche ivoirienne l'année dernière. Plusieurs chercheurs ont voulu interdire cette espèce en Côte d'Ivoire, par peur qu'elle puisse se reproduire dans les rivières et envahir toutes les eaux de Côte d'Ivoire. Par conséquent, le ministère a interdit les ventes d'alevins pendant plusieurs mois, les alevins sont restés à la station de Gagnoa.

L'APDRA-CI a défendu la carpe chinoise en disant que les risques de reproduction naturelle dans les eaux de Côte d'Ivoire sont très faibles (cette espèce ne s'est jamais reproduite dans beaucoup de pays où elle a été importée) et que par contre elle peut assurer une bonne production de poissons pour les pisciculteurs : car sa croissance est bonne si elle est bien nourrie d'herbes, que l'on trouve facilement aux alentours des étangs et des barrages.

Au mois de décembre, le Ministère a autorisé la vente des alevins aux pisciculteurs.

Il faut retenir que la carpe chinoise est un poisson importé en Côte d'Ivoire, et que de toute façon les pisciculteurs doivent éviter qu'elle s'échappe des barrages ou des étangs pour aller dans les rivières.

A ce jour, dix mille (10 000) alevins ont été vendus aux pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Les transports se sont la plupart du temps bien passés, par contre des mortalités ont été

observées pendant le prégrossissement des poissons, souvent par manque d'eau dans les étangs de prégrossissement. En effet, la station de Gagnoa est trop petite pour pouvoir faire le prégrossissement des poissons. Les petits alevins qui sont vendus aux pisciculteurs doivent être mis seuls dans les étangs ou les barrages, jusqu'à ce qu'ils ont une taille suffisante pour échapper aux hémichromis et silures (c'est le prégrossissement).

Les pisciculteurs doivent faire ce travail, soit ensemble (plusieurs pisciculteurs s'associent pour prégrossir leurs poissons), soit seuls (le pisciculteur commence son empoissonnement par les carpes chinoises, puis 2 à 3 semaines plus tard les autres espèces).

La reproduction des carpes chinoises n'est pas encore assez connue pour que les pisciculteurs puissent produire eux-mêmes leurs alevins. Face à ce problème, l'APDRA-CI propose deux solutions :

- continuer les recherches, pour que la reproduction soit mieux connue, et que dans quelques années, les pisciculteurs puissent le faire eux-mêmes.
- en attendant, produire des alevins pour fournir les pisciculteurs. Pour cela, elle va monter une petite écloserie, qui devra être rentable et capable de produire des alevins en permanence pour répondre à la demande.

C'est une solution d'attente : l'APDRA-CI pense que la carpe chinoise doit être reproduite par les pisciculteurs si on veut vraiment que la production d'alevins soit toujours assurée en Côte d'Ivoire.

Des reproductions sont actuellement en cours à la station de Gagnoa. Normalement, des alevins de carpe chinoise seront disponibles à partir de la fin du mois de juin. Les pisciculteurs intéressés peuvent téléphoner à l'APDRA-CI (32 78 30 38) ou passer à la station pour plus de

renseignements.

Le grossissement des carpes chinoises

Des données de grossissement en barrages ont été obtenues à partir des poissons nés en 1998. Dans beaucoup de cas, les poissons ont atteint un poids moyen de 1kg à 1,5kg en 6 à 7 mois de grossissement, les plus gros poissons dépassant les 2 kg. Cela prouve que la croissance peut être très rapide.

Il faut préciser que ces résultats ont été atteints chez des pisciculteurs qui ont beaucoup nourri leurs poissons avec des herbes, feuilles et déchets végétaux. Si les poissons ne sont pas nourris, ils restent très petits même après plusieurs années.

Plusieurs pisciculteurs ont observé des poissons qui grossissent bien alors que d'autres restent petits (ils ont même cru que les petits étaient les enfants des gros, ce qui est impossible).

On ne connaît pas bien l'explication, mais il semble que quand la nourriture n'est pas suffisante, les gros mangent tout et les plus petits n'ont plus rien. Quand les poissons sont suffisamment alimentés, ce phénomène n'est pas observé. C'est pour cela qu'il est intéressant de ne pas mettre trop de poissons ensemble afin d'avoir une forte croissance sur tous les individus.

L'APDRA-CI est très intéressée par tous les pisciculteurs qui peuvent écrire les résultats de leurs empoissonnements et de leurs pêches pour mieux connaître la production de la carpe chinoise.

Achat d'un terrain à Daloa : le futur centre d'essais et de formation de l'apdra-ci

L'APDRA-CI a acheté un bas-fonds de 4 hectares à Daloa, auprès de M. N'gessan Lazare, un pisciculteur qui souhaitait se retirer de l'activité. Nous avons également acheté 3 lots à proximité de ce terrain. Le projet est de construire un centre de formation et une petite station d'expérimentation à Daloa.

La station de Gagnoa est très intéressante, mais il n'est pas possible de construire de nouveaux étangs, et la place est trop limitée si l'on veut continuer les recherches sur la carpe chinoise et sur les autres espèces. Ce terrain de Daloa, où il y a déjà 2 barrages et 2 étangs, permettra de compléter celle de Gagnoa pour mieux travailler.

Par ailleurs, l'APDRA-CI pense qu'il y aura un fort besoin de formation des pisciculteurs si l'on veut un fort développement de la pisciculture dans les prochaines années : aménagistes, techniques de reproduction, production, organisation...

Ce terrain permettra de construire un centre de formation avec une grande salle et les moyens d'héberger les pisciculteurs sur place. La proximité du bas-fonds et des étangs permettra de faire des travaux pratiques sur place.

Les travaux d'aménagement vont commencer rapidement, et l'APDRA-CI recherche des financements pour continuer ce projet.

Aperçu historique de l'introduction de la carpe chinoise ou "chinois djegù" en Côte-d'Ivoire :

Le lundi 06 septembre dernier à la station piscicole de Gagnoa il nous a été donné de découvrir une exceptionnelle carpe chinoise encore appelé " carpe amour ". Elle pesait huit (8) kilogramme six cent (600) grammes.

Le sexage de cette carpe herbivore, c'est-à-dire la vérification du sexe, a révélé qu'elle est mâle (garçon). L'espèce en question appartient à la deuxième génération de la carpe chinoise introduite en Côte-d'Ivoire. On note que c'est au compte du projet d'appui à la profession piscicole du Centre-Ouest (PPCO) que la carpe chinoise ou CTENOPHARYNGODON IDELLA a été introduite officiellement le 29 août 1994. Un lot de 1 200 alevins est venu du Maroc via l'aéroport International Félix Houphouët Boigny de Port-Bouët d'Abidjan.

A Gagnoa, en 1994 lorsque les alevins arrivaient pour la première fois dans les sachets avec oxygène, ils ont été stockés d'abord sur la ferme d'un pisciculteur de la zone périurbaine à Barouhio. Dans la pisciculture, la carpe chinoise est propice à la polyculture à l'instar de l'hétérotis niloticus communément appelé "Cameroun " ou encore " fana " en dioula.

A l'instigation de la Direction de l'aquaculture et des pêches d'Abidjan, une réunion du comité de suivi des introductions d'espèces s'est tenue à la station piscicole de Gagnoa les 24 et 25 avril

1998. Réunion au cours de laquelle on a parlé des avantages et inconvénients de l'introduction de la carpe chinoise. Lé présence de ce poisson a-t-elle un impact sur les poissons locaux ou sur l'écologie ? Faut-il le retirer du programme comme ce fut le cas du Labéo Coubié qui a une croissance dérisoire en pisciculture ? Telles étaient les questions posées.

La carpe chinoise n'envahira aucunement notre patrimoine hydrographique parce que pour des raisons climatiques la reproduction naturelle n'est pas possible. Le besoin d'alevins sera de recourir à la reproduction artificielle qui commence par une biopsie.

D'une façon élémentaire, la biopsie permet de détecter la maturité et la qualité des œufs de la femelle géniteur. A présent à la station piscicole de Gagnoa la reproduction artificielle menée sur les géniteurs de la carpe chinoise bat son plein. Les résultats de cette reproduction sont probants dans la mesure où il y a un nombre important de larves et alevins stockés pour être pré grossis. Il paraît que le cycle de vie de la carpe herbivore peut atteindre vingt (20) ans.

La carpe amour est originaire de la Chine et de la Sibérie orientale où elle vit dans les grands fleuves (Amour, Oussouri et Soungari) au nord du tropique du cancer.

Par Zagbayou Brice - collaboration Charles Baya

Source d'information : document de travail intitulé " éléments d'évaluation de l'opportunité du développement de la pisciculture de la carpe amour *Ctenopharyngodon Idella* en Côte-d'Ivoire " , Frédéric Glasser (avril 1998).

Témoignage

Moustapha DIABAKATE nous raconte son voyage en Région Centre (France)

Moustapha DIABAKATE nous a remis le texte de son allocution prononcée lors de la réunion du Conseil Consultatif à Gagnoa en Mars 2000.

“ Chers Frères, je voudrais dire à tous ceux qui sont dans cette salle mes vœux de l’an 2000. Que l’an 2000 soit une année de bonheur de longévité et de réussite dans tout ce que nous allons entreprendre.

Ce matin je voudrais avouer à tous les membres du projet , c’est à dire PPCO, l’APDRA-CI, C.C et tous les pisciculteurs , grâce à Dieu, grâce à vos bénédictions, nous sommes arrivés en France en très bonne santé et retournés en très bonne santé. Je voudrais remercier Edwige (*ndlr :la responsable administrative et financière de l’APDRA-CI*) pour son amour, sa générosité , jusqu’à notre départ nous n’avons jamais senti en elle la fatigue, ni le découragement , ni figure serrée.

Cher Frères, nous avons quitté la Côte d’Ivoire et tombés dans un accueil très chaleureux à l’aéroport. Marc nous a approuvé que nous ayons quitté la Côte d’Ivoire pour arriver chez lui. Chez lui sa femme nous a approuvé avec joie, mais moi je croyais que c’était parce qu’elle était africaine or c’est mal connaître les Français.

Lorsque nous sommes arrivé à Orléans, MARTIN (*Ndlr: Directeur de l’association des pisciculteurs de la Région Centre -ADARC*) et sa femme, je ne sais pas comment les qualifier :

nous étions donc ses enfants Martin père et madame Martin la mère. Mais c’est pas fini. Quand nous avons été reçu par M. Poly, nous avons été accueilli avec joie partout. Nous avons visité en Sologne M. Harnot, M. Couturier, Madame Zabo, Madame Héniquart Patricia, sans oublier M. Pajon.

Je me demande : est-ce que nos frères ont été reçus comme ça ? Vraiment je vous remercie, sans oublier Madame Martin qui nous a donné beaucoup de livres, des draps et même des habits pour nos femmes, sans oublier le directeur du Centre Régional qui nous a remis un sac plein de beaucoup de choses.

Je leur dis mille fois merci. Que l’an 2000 leur apporte beaucoup de bonheur.

Chers frères Français ici présents, soyez nos interprètes auprès de vos frères français que nous leur disons merci ”.

Prochain

*Rendez- Vous
en Octobre 2000*

*Bien à vous,
La Rédaction*

